

Objet: **Demande d'approbation du Protocole d'entente visant la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour et de l'entente finale entre Hydro-Québec Distribution et TransCanada Energy**
Dossier R-3649-2007

Madame,

Par la présente je vous soumetts mes observations sur le dossier R-3649-2007.

Face à des surplus d'énergie électrique (plus grands que prévu?), Hydro-Québec Distribution veut que la centrale de Bécancour, propriété de TransCanada Energy, soit arrêtée complètement pour l'année 2008.

Étant donné la réduction considérable des émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrée par cette démarche, nous l'appuyons fortement.

En effet, selon les informations disponibles, la réduction serait d'environ **1,65 mégatonne de CO2 par année**, ou l'équivalent d'environ **350 000 automobiles**, ce qui représente environ **1,8 % des émissions de GES du Québec**. [voir justification des chiffres ce-dessous]

Donc, l'arrêt de la centrale de Bécancour aiderait significativement la lutte aux changements climatiques du Québec.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Barbara Tremblay

Centrale Bécancour

Réduction de GES

Consommation annuelle de gaz naturel de la centrale en opération régulière = 920 Mm³/an1[1].

Consommation résiduelle pour alimenter les chaudières auxiliaires de production de vapeur pour le client PCI (estimé) = 5% de 920 Mm³/an2[2].

[1] Rapport d'analyse du MENV (MDDEP) sur le projet de centrale Bécancour, pdf p. 19

Donc, réduction de consommation = $0,95 \times 920 \text{ Mm}^3/\text{an} = 874 \times 1,89 \text{ Mkg CO}_2/\text{an} =$
1,65 Mt CO₂/an, ou l'équivalent d'environ **350 000 automobiles**^{3[3]}, ce qui
représente environ **1,8 % des émissions de GES du Québec**^{4[4]}.

Découvrez les styles qui font sensation sur [Yahoo! Québec Avatars](#)

2[2] BAPE rapport 188. Originellement il était prévu qu'environ 10% de l'énergie intrant soit fourni sous forme de vapeur à deux clients, Norsk Hydro et PCI. Norsk Hydro est maintenant fermée.

3[3] Avis de la Régie sur le projet du Suroît, p. 125, GES moyens pour un auto au Québec = 4,7 t CO₂/an

4[4] Changements climatiques, Québec plan d'action 2006-2012, p. 14, émission de GES en 2003 = 90,9 Mt